

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SLOW

Commune : COMMUNE DE CHARMOY (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21890085000015

POSTE COMPTABLE : CFP ASAP JOIGNY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE CHARMOY (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 089-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	51
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	1133

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières - ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	717.67
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	701.81
3 Dépenses d'équipement brut / population	198.86
4 Encours de dette / population (2) (3)	221.53
5 DGF / population	136.83
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	37.41 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106.3981 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	28.33 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	31.5863 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-2.25 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des Impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0 %
- Investissement : 0%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,6% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiés le 12/04/2024
 ID : 089-21850850-20240404-2024_04_04_01A-BF

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 139 807,87	1 100 034,17	361 820,40	A1	322 046,70	
Investissement	380 789,62	264 153,63 (3)	-33 424,51	A2	-150 060,50	
Fonctionnement	759 018,25	835 880,54 (4)	395 244,91	A3	472 107,20	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II	5 620,00	III + IV	49 557,00	B1	43 937,00
Investissement	I	5 620,00	III	49 557,00	B2	43 937,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	365 983,70
Investissement	A2 + B2	-106 123,50
Fonctionnement	A3 + B3	472 107,20

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe - et déficit et + et excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 620,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	5 620,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	49 557,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		49 557,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	258 321,50	364 445,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 620,00	49 557,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 150 060,50	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		414 002,00	414 002,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	889 265,00	795 148,30
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	-002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 365 983,70
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		889 265,00	1 161 132,00
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		1 303 267,00	1 575 134,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 ID : 056:21890850-20240404-2024_04_04_01A-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 ID: 089-218800850-20240404-2024_04_04_01A-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 925,00	0,00	28 700,00	28 700,00	28 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	360 861,49	5 620,00	68 103,00	68 103,00	73 723,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	100 000,00	0,00	128 500,00	128 500,00	128 500,00
Total des dépenses d'équipement		463 786,49	5 620,00	225 303,00	225 303,00	230 923,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 033,00	0,00	33 018,50	33 018,50	33 018,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 033,00	0,00	33 018,50	33 018,50	33 018,50
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		493 819,49	5 620,00	258 321,50	258 321,50	263 941,50

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	493 819,49	5 620,00	258 321,50	258 321,50	263 941,50
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	150 060,50
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414 002,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SLOW

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	49 557,00	4 482,00	4 482,00	54 039,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	150 000,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	49 557,00	154 982,00	154 982,00	204 539,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	29 554,51	0,00	106 123,50	106 123,50	106 123,50
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350,00	0,00	910,00	910,00	910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	6 111,49	0,00	6 168,50	6 168,50	6 168,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		38 016,00	0,00	133 202,00	133 202,00	133 202,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		188 016,00	49 557,00	288 184,00	288 184,00	337 741,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	333 815,00		74 718,00	74 718,00	74 718,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 543,00		1 543,00	1 543,00	1 543,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		335 358,00		76 261,00	76 261,00	76 261,00

TOTAL	523 374,00	49 557,00	364 445,00	364 445,00	414 002,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414 002,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

76 261,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

SLOW

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	355 832,00	0,00	296 613,00	296 613,00	296 613,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	295 026,00	0,00	304 106,00	304 106,00	304 106,00
014	Atténuations de produits	99 137,00	0,00	99 137,00	99 137,00	99 137,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	96 356,00	0,00	106 471,00	106 471,00	106 471,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		846 350,00	0,00	804 327,00	804 327,00	804 327,00
66	Charges financières	1 384,00	0,00	7 630,00	7 630,00	7 630,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	542,00		547,00	547,00	547,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		848 776,00	0,00	813 004,00	813 004,00	813 004,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	333 815,00		74 718,00	74 718,00	74 718,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 543,00		1 543,00	1 543,00	1 543,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		335 358,00		76 261,00	76 261,00	76 261,00

TOTAL	1 184 134,00	0,00	889 265,00	889 265,00	889 265,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	889 265,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SLOW

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 290,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 812,00	0,00	114 723,30	114 723,30	114 723,30
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	44 245,00	0,00	44 245,00	44 245,00	44 245,00
731	Fiscalité locale	435 000,00	0,00	448 000,00	448 000,00	448 000,00
74	Dotations et participations (3)	214 070,00	0,00	157 490,00	157 490,00	157 490,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 417,09	0,00	15 482,00	15 482,00	15 482,00
Total des recettes de gestion courante		788 634,09	0,00	794 940,30	794 940,30	794 940,30
76	Produits financiers	255,00	0,00	196,00	196,00	196,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		12,00	12,00	12,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		788 889,09	0,00	795 148,30	795 148,30	795 148,30

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	788 889,09	0,00	795 148,30	795 148,30	795 148,30
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	365 983,70
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 161 132,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	76 261,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	33 018,50	0,00	33 018,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	28 700,00	0,00	28 700,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	73 723,00	0,00	73 723,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	128 500,00	0,00	128 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		263 941,50	0,00	263 941,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	150 060,50
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414 002,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	295 613,00		295 613,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	304 106,00		304 106,00
014	Atténuations de produits	99 137,00		99 137,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	105 471,00	0,00	105 471,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 630,00	0,00	7 630,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	547,00	1 543,00	2 090,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		74 718,00	74 718,00
Dépenses de fonctionnement – Total		813 004,00	76 261,00	889 265,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	889 265,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

SLOW

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 000,00	0,00	20 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	54 039,00	0,00	54 039,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	151 410,00	0,00	151 410,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	6 168,50	0,00	6 168,50
28 Amortissement des immobilisations		1 543,00	1 543,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		74 718,00	74 718,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	231 617,50	76 261,00	307 878,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

106 123,50

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

414 002,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	15 000,00		15 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	114 723,30		114 723,30
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	44 245,00		44 245,00
731 Fiscalité locale	448 000,00		448 000,00
74 Dotations et participations (8)	157 490,00		157 490,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	15 482,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	196,00	0,00	196,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	12,00	0,00	12,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	795 148,30	0,00	795 148,30

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

365 983,70

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 161 132,00

SLOW

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 ID: 089-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	493 819,49	5 620,00	0,00	258 321,50	258 321,50	0,00	258 321,50	263 941,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 925,00	0,00	0,00	28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00	28 700,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	360 861,49	5 620,00	0,00	68 103,00	68 103,00	0,00	68 103,00	73 723,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	128 500,00	128 500,00	0,00	128 500,00	128 500,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	463 786,49	5 620,00	0,00	225 303,00	225 303,00	0,00	225 303,00	230 923,00
10 Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	30 033,00	0,00		33 018,50	33 018,50		33 018,50	33 018,50
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	30 033,00	0,00	0,00	33 018,50	33 018,50	0,00	33 018,50	33 018,50
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	493 819,49	5 620,00	0,00	258 321,50	258 321,50	0,00	258 321,50	263 941,50
040 Opérations ordre trans. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 150 060,50

Total des dépenses d'investissement cumulées 414 002,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 5 10
ID : 089-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiée le 5/10/24
 ID : 088-218900360-20240404-2024_04_04_01A-BF

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		49 873,43	49 557,00	238 321,50	258 321,50	II = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	49 557,00	4 482,00	4 482,00	54 039,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	49 557,00	150 500,00	150 500,00	204 539,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1058)	2 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	350,00	0,00	910,00	910,00	910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 111,49	0,00	6 168,50	6 168,50	6 168,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 461,49	0,00	27 078,50	27 078,50	27 078,50
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		158 461,49	49 557,00	182 080,50	182 080,50	231 617,50
021	Virement de la section de fonctionnement	333 815,00		74 718,00	74 718,00	74 718,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 643,00		1 543,00	1 543,00	1 543,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		335 358,00		76 261,00	76 261,00	76 261,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 108 123,50

Total des recettes d'investissement cumulées 414 002,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 5/10/24
ID : 089-218900650-20240412-2024_04_04_01A-BF

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	493 819,49	5 620,00	0,00	258 321,50	258 321,50	0,00	258 321,50	263 941,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 925,00	0,00	0,00	28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00	28 700,00
2031 Frais d'études	2 925,00	0,00		28 400,00	28 400,00	0,00	28 400,00	28 400,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	380 861,49	5 620,00	0,00	68 103,00	68 103,00	0,00	68 103,00	73 723,00
2111 Terrains nus	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	4 255,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 255,00
21312 Bâtiments scolaires	0,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
21316 Autres bâtiments publics	205 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
21534 Réseaux d'électrification	0,00	1 365,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 365,00
21536 Autres réseaux	114 041,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres Inst.; matériel, outill. techniques	39 670,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21638 Autre matériel Informatique	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	150,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		2 103,00	2 103,00	0,00	2 103,00	2 103,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	128 500,00	128 500,00	0,00	128 500,00	128 500,00
2313 Constructions	100 000,00	0,00		128 500,00	128 500,00	0,00	128 500,00	128 500,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	463 786,49	5 620,00	0,00	225 303,00	225 303,00	0,00	225 303,00	230 923,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

510
III
AP

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID: 089-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

S. L...

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

SLO

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 089-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiés le 12/04/2024
 ID: 099-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		493 819,49	49 557,00	258 321,50	258 321,50	307 878,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	49 557,00	4 482,00	4 482,00	54 039,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	27 140,00	0,00	0,00	27 140,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	2 460,00	0,00	0,00	2 460,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	4 482,00	4 482,00	4 482,00
13461	Dot. équip. territoriaux ruraux non transf.	0,00	19 957,00	0,00	0,00	19 957,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	150 000,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	49 557,00	154 982,00	154 982,00	204 539,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	360,00	0,00	910,00	910,00	910,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	350,00	0,00	910,00	910,00	910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 111,49	0,00	6 168,50	6 168,50	6 168,50
276341	Créance Communes membres du GFP	6 111,49	0,00	6 168,50	6 168,50	6 168,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 481,49	0,00	27 078,50	27 078,50	27 078,50
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		158 481,49	49 557,00	182 060,50	182 060,50	231 817,50
021	Virement de la section de fonctionnement	333 815,00		74 718,00	74 718,00	74 718,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 543,00		1 543,00	1 543,00	1 543,00
28041582	Autres crpts - Bâtiments et installat°	1 543,00		1 543,00	1 543,00	1 543,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		335 358,00		76 261,00	76 261,00	76 261,00

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 185, 186 et 18446.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 pouvant figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 089-218900860-20240404-2024_04_04_01A-BF

SLOW

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 184 134,00	0,00	0,00	889 265,00	889 265,00	0,00	889 265,00	889 265,00
011	Charges à caractère général (3)	355 832,00	0,00	0,00	295 613,00	295 613,00	0,00	295 613,00	295 613,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	295 026,00	0,00		304 106,00	304 106,00		304 106,00	304 106,00
014	Atténuations de produits	99 137,00	0,00		99 137,00	99 137,00		99 137,00	99 137,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (3)	96 365,00	0,00	0,00	105 471,00	105 471,00	0,00	105 471,00	105 471,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		846 350,00	0,00	0,00	804 327,00	804 327,00	0,00	804 327,00	804 327,00
66	Charges financières	1 384,00	0,00		7 630,00	7 630,00		7 630,00	7 630,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	542,00			547,00	547,00		547,00	547,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		2 426,00	0,00	0,00	8 677,00	8 677,00		8 677,00	8 677,00
Total des dépenses réelles		848 776,00	0,00	0,00	813 004,00	813 004,00	0,00	813 004,00	813 004,00
023	Virement à la section d'investissement	333 815,00			74 718,00	74 718,00		74 718,00	74 718,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 543,00			1 543,00	1 543,00		1 543,00	1 543,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		335 358,00			76 261,00	76 261,00		76 261,00	76 261,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées **889 265,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE CHARMOY (M67) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 089-218900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

SLO

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		788 889,09	0,00	795 148,30	795 148,30	795 148,30
013	Atténuations de charges (2)	15 290,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 612,00	0,00	114 723,30	114 723,30	114 723,30
73	Impôts et taxes (sauf 731)	44 245,00	0,00	44 245,00	44 245,00	44 245,00
731	Fiscalité locale	435 000,00	0,00	448 000,00	448 000,00	448 000,00
74	Dotations et participations (2)	214 070,00	0,00	157 490,00	157 490,00	157 490,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 417,09	0,00	15 482,00	15 482,00	15 482,00
Total des recettes de gestion des services		788 634,09	0,00	794 940,30	794 940,30	794 940,30
76	Produits financiers	255,00	0,00	196,00	196,00	196,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		12,00	12,00	12,00
Total des recettes financières		255,00	0,00	208,00	208,00	208,00
Total des recettes réelles		788 889,09	0,00	795 148,30	795 148,30	795 148,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) **365 883,70**

Total des recettes de fonctionnement cumulées **1 161 132,00**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RP 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3) 0,00	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 184 134,00	0,00	0,00	889 265,00	889 265,00	0,00	889 265,00	889 265,00
011	Charges à caractère général (4)	355 832,00	0,00	0,00	295 613,00	295 613,00	0,00	295 613,00	295 613,00
6041	Achats d'études	476,00	0,00		454,00	454,00	0,00	454,00	454,00
6042	Achats de prestations de services	60 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60623	Alimentation	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillage et vêtements de travail	600,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	0,00		3 686,00	3 686,00	0,00	3 686,00	3 686,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	55 000,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
61358	Autres	2 400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	27 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 085,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	3 800,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	12 837,00	0,00		13 459,00	13 459,00	0,00	13 459,00	13 459,00
6182	Documentation générale et technique	950,00	0,00		580,00	580,00	0,00	580,00	580,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62286	Autres honoraires, conseils	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6228	Divers	800,00	0,00		734,00	734,00	0,00	734,00	734,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publi le 08/05/2024
 ID 089218930862024040452024_04_04_01A-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour l'informatior Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés		Vote) III = I + II
								Crédits gérés hors AE	Crédits gérés	
6232	Fêtes et cérémonies	10 500,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00	
6233	Foires et expositions	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
6234	Réceptions	3 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	
6238	Divers	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	
6245	Transports de personnes extérieures	885,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	
627	Services bancaires et assimilés	350,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00	
6284	Redevances pour services rendus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 700,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	
63512	Taxes foncières	1 800,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	295 026,00	0,00		304 106,00	304 106,00		304 106,00	304 106,00	
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	4 608,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00		180,00	180,00		180,00	180,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	0,00		4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00	
64111	Rémunération principale titulaires	128 520,00	0,00		138 000,00	138 000,00		138 000,00	138 000,00	
64112	SFT, indemnité de résidence	2 370,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00	
64113	NBI	2 330,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00	
64118	Autres indemnités	1 780,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00	
64131	Rémunérations	45 300,00	0,00		55 200,00	55 200,00		55 200,00	55 200,00	
64132	SFT, indemnité de résidence	1 380,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00	
64138	Primes et autres indemnités	1 320,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 200,00	0,00		38 300,00	38 300,00		38 300,00	38 300,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 500,00	0,00		29 750,00	29 750,00		29 750,00	29 750,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	0,00		2 320,00	2 320,00		2 320,00	2 320,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 830,00	0,00		14 133,00	14 133,00		14 133,00	14 133,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00	
64731	Allocations chômage versées directement	12 965,00	0,00		10 600,00	10 600,00		10 600,00	10 600,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	723,00	0,00		723,00	723,00		723,00	723,00	

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le	Pour	TOTAL Vote) III = I + II
								ID	Crédits gérés hors AE	
014	Atténuations de produits	99 137,00	0,00		99 137,00	99 137,00			99 137,00	99 137,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
739221	FNGIR	89 137,00	0,00		89 137,00	89 137,00			89 137,00	89 137,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	96 355,00	0,00	0,00	105 471,00	105 471,00	0,00		105 471,00	105 471,00
65133	Secours d'urgence	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
65134	Aides	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00		8 300,00	8 300,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	51,00	0,00		51,00	51,00	0,00		51,00	51,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	1 100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	514,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	9 000,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00		7 800,00	7 800,00
65811	Droits d'utilisation - Informatique nuage	7 034,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00		7 900,00	7 900,00
65818	Autres	436,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00
65888	Autres	20,00	0,00		20,00	20,00	0,00		20,00	20,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		846 350,00	0,00	0,00	804 327,00	804 327,00	0,00		804 327,00	804 327,00
66	Charges financières	1 384,00	0,00		7 630,00	7 630,00			7 630,00	7 630,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 384,00	0,00		7 630,00	7 630,00			7 630,00	7 630,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	542,00			547,00	547,00			547,00	547,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	542,00			547,00	547,00			547,00	547,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	788 889,09	0,00	795 148,30	795 148,30	795 148,30
013	Atténuations de charges (3)	15 290,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 290,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaniale, ventes diverses	75 612,00	0,00	114 723,30	114 723,30	114 723,30
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 800,00	0,00	900,00	900,00	900,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	122,00	0,00	123,00	123,00	123,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	58 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	5 690,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
70875	Remb. frs par les communes du GFP	0,00	0,00	45 000,30	45 000,30	45 000,30
70876	Remb. frs par le GFP de rattachement	7 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frs par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (seuf 731)	44 245,00	0,00	44 245,00	44 245,00	44 245,00
73211	Attribution de compensation	4 245,00	0,00	4 245,00	4 245,00	4 245,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	435 000,00	0,00	448 000,00	448 000,00	448 000,00
73111	Impôts directs locaux	435 000,00	0,00	448 000,00	448 000,00	448 000,00
74	Dotations et participations (3)	214 070,00	0,00	157 490,00	157 490,00	157 490,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	122 170,00	0,00	122 023,00	122 023,00	122 023,00
741121	DSR des communes	18 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
741127	DNP des communes	15 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 900,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
74888	Autres	0,00	0,00	367,00	367,00	367,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 417,09	0,00	15 482,00	15 482,00	15 482,00
752	Revenus des Immeubles	4 417,09	0,00	11 482,00	11 482,00	11 482,00

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Vu en assemblée le 12/04/2024
 ID : 089-218900850-20240404-04-00-2024-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote Public II	Total III = I + II
755	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes de gestion des services		788 634,09	0,00	794 940,30	794 940,30	794 940,30
76	Produits financiers	255,00	0,00	196,00	196,00	196,00
761	Produits de participations	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76231	Remb. Intérêts emprunts communes du GFP	253,00	0,00	196,00	196,00	196,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		12,00	12,00	12,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		12,00	12,00	12,00
Total des recettes réelles		788 639,09	0,00	795 148,30	795 148,30	795 148,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 pouvant figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiés
 ID : 089-218300350-20240404-2024_04_04_01A-BF

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					452 100,00									
1641 Emprunts en euros (total)					452 100,00									
0070366	LA BANQUE POSTALE	20/07/2020	2023-11-21	01/03/2024	66 000,00	F		4,480	4,480	EURO	T	X Autres	N	A-1
2692911	CREDIT AGRICOLE	20/09/2016	2016-08-01	10/11/2019	10 000,00	F		0,760	0,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
600124G	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	16/07/2020	2023-10-05	26/10/2025	80 000,00	R		4,480	4,480	EURO	T	F	N	A-1
9527687	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	26/02/2015	2016-02-26	26/08/2015	98 000,00	F		1,600	1,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
9770453	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11/07/2016	2016-07-22	26/11/2016	198 100,00	F		0,630	0,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1676 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 ID : 099218900850-20240404-04_04_01A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	délai de remboursement (6)	Forme d'amortissement (7)	de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assésés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (6)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					452 100,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1664 A et 1695 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiée le **5/10**
 ID : 059-218920850-2024-0404-2024-04_01A-BF

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compta)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunt et dettes au 01/01/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		260 999,04				32 107,81	7 669,70	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		260 999,04				32 107,81	7 669,70	0,00	0,00	
0070356	N	0,00	A-1	66 000,00	20,00	F		4,400	2 068,08	2 908,65	0,00	0,00
2592911	N	0,00	A-1	4 631,28	1,76	F		0,780	3 075,80	32,28	0,00	0,00
609124G	N	0,00	A-1	80 000,00	2,00	R		4,400	0,00	3 828,82	0,00	0,00
9527687	N	0,00	A-1	30 647,81	3,60	F		1,600	8 654,39	437,61	0,00	0,00
9770453	N	0,00	A-1	69 819,95	3,75	F		0,830	18 381,54	585,34	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers collectivités-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 S 104
 ID: 8900850-20240404-2024_04_04_01A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Indox (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		250 899,04					32 107,81	7 669,78	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 660.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le
 ID: 009-218900850-20240404-2024-04_04-01A-BF
 5/10

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (5)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Banlière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation français ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Écart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 703.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiée le 12/04/2024
 ID : 009-218900850-20240404-2024_04_04_07A-BF

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	283 993,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiée le 12/04/2024
 ID: 089-218900650-20240404-2024_04_04_01A-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autres organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autres organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 15/04/2024
 ID: 08921890050-20240404-2024_04_04_01A-BF

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		547,00	547,00	12,60	534,40
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		547,00	547,00	12,60	534,40
Pour risque en non valeur	0,00	04/04/2024	547,00	547,00	12,60	534,40
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		547,00	547,00	12,60	534,40
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Affiché au tableau de renseignements publics
 ID: 68927800850-20240404-2024_04_04_01A-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montants des provisions reprises	
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		547,00	547,00	12,00	534,40

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiée le 12/04/2024
 ID: 089-21890-0850-20240409-2024_04_04_01A-BF

IV -- ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étatement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 ID : 089-218900850-20240404-2024-04-04-01A-BF

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devise pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	39 777,51
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	39 777,51
Recettes réelles de fonctionnement	II	795 148,30
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 80 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,75	0,00	1,75
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,75	0,00	0,75
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	2,00	4,00	1,94	1,00	2,94
Adjoint technique territorial	C	2,00	1,00	3,00	1,37	1,00	2,37
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,57	0,00	0,57
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		5,00	2,00	7,00	4,69	1,00	5,69

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

COMMUNE DE CHARMOY (M57) - COMMUNE DE CHARMOY - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024
ID : 089-21890850-20240404-2024_04_04_01A-BF

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les relations ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

S'LO

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Techniques.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MAS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompier.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Affectation temporaire d'adhésif pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Affectation temporaire d'adhésif pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou incapacité.

332-14 : Absence temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et la cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-6-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 322 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.322).

343-1, 343-2 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chavon conformément à l'article 6 décret 86-1149 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-150 060,50
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	43 937,00	43 937,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	106 123,50	106 123,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	106 123,50	106 123,50

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	32 108,50	32 108,50
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	102 429,50	102 429,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	176 444,50	176 444,50

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		32 108,50	32 108,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		32 108,50	32 108,50
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 108,50	32 108,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		102 429,50	III 102 429,50
Ressources propres externes de l'année (a)		26 168,50	26 168,50
10222	FCTVA	19 000,00	19 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 000,00	1 000,00
10227	Versément pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276341	Créance Communes membres du GFP	6 168,50	6 168,50
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		76 261,00	76 261,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 543,00	1 543,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	74 718,00	74 718,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publiés le 12/04/2024
 ID : 089-218900450-20240404-2024_04_04_01A-BF

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	34,93 0	0,00	427 893,00
TFPNS		0,00	0,00	28,69 0	0,00	6 576,00
OFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	14,98 0	0,00	13 767,00
TOTAL		0,00	0,00			448 236,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
 (2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 11

Contre : 3

Abstentions : 1

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par le Maire, Mariane SUZANNE (1),

A Charmoy, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée les membres de l'assemblée délibérante(2), réunie en session ordinaire

A Charmoy, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BORDERIEUX Bernard	
BOSSER Delphine	
BOUTON Laurent	
DURAND Jeannine	
FAVROT Brigitte	
GAUTREAU Séverine	
GENCE Cécile	
GIROD Isabelle	
GONOD Bertrand	
LEROY Jean-Guy	
MEYER Alisson	
PREVOT Jean-Pierre	
ROSSILLON René	
SUZANNE Mariane	
VINCENT-DEBEZE Amélie	

Certifié exécutoire par le Maire, Mariane SUZANNE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.